



Secrétariat fédéral

Personne de contact : Aubry MAIRIAUX

Nos références : 0158_A_2019_03_01

Bruxelles, le 1^{er} mars 2019

Monsieur le Président,

Les élections approchant, l'Union Nationale des Services Publics¹ souhaite informer ses adhérents, mais aussi l'ensemble des fonctionnaires fédéraux, régionaux et leurs familles, sur les positions prises par les différents partis politiques concernant diverses problématiques.

C'est pourquoi nous souhaitons obtenir la position de votre parti à propos de différentes problématiques relatives à la Fonction publique (des différentes entités), au SPF Finances et à la fiscalité.

Les réponses seront, entre autres, publiées sur notre site internet et reprises dans un dossier spécial de notre mensuel syndical, l'U.F. Infos.

1. STATUT DES FONCTIONNAIRES

- 1.1. Votre parti est-il favorable au maintien de la spécificité du statut des fonctionnaires ?
- 1.2. Votre parti est-il prêt à garantir une priorité absolue au recrutement d'agents statutaires via le Selor ?
- 1.3. Votre parti compte-t-il réformer le statut des fonctionnaires au cours de la prochaine législature ? Dans l'affirmative, quelles seraient les mesures principales qu'il compte mettre en œuvre ?
- 1.4. Votre parti souhaite-t-il modifier les différents types de congés et d'absences accordés aux membres du personnel de la Fonction publique ? Dans l'affirmative, quelles seraient les mesures qu'il compte mettre en œuvre en la matière ?
- 1.5. Votre parti a-t-il l'intention de revoir la possibilité pour les fonctionnaires fédéraux de thésauriser les jours de congé de maladie non utilisés au cours d'une année ? Dans l'affirmative, compte-t-il instaurer une assurance revenus garantis pour les fonctionnaires ?

¹ L'UNSP est une organisation syndicale autonome représentative au sein du Comité de secteur II (Finances) et agréée dans les autres comités de secteur.



2. ATTRACTIVITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE

Attirer des talents dans la Fonction publique s'avère de plus en plus complexe. En témoigne la difficulté à trouver des candidats pour certains examens de recrutements et dans certaines régions du pays.

Les résultats d'une enquête menée en février 2019 pour l'UNSP auprès des agents du SPF Finances sont éloquentes :

- 57,7 % des agents affirment qu'ils ne repostuleraient plus au SPF Finances dans les conditions actuelles ;
- 62,4 % des agents affirment qu'ils ne conseilleraient pas à un proche de postuler au SPF Finances.

2.1. Votre parti a-t-il prévu de revaloriser de quelconque façon l'emploi au sein de la Fonction publique ? Dans l'affirmative, quelles mesures envisage-t-il ?

2.2. Votre parti a-t-il l'intention de tenter de résorber l'écart salarial existant entre les régimes public et privé, écart lié principalement à l'existence de tous les avantages extra-légaux disponibles dans le secteur privé ? À salaire brut égal, la différence en salaire poche peut se chiffrer à des centaines d'euros mensuellement grâce aux avantages extra-légaux.

2.3. La politique du bien-être est un enjeu très important dans cette guerre des talents.

Or, nous constatons une importante régression en matière d'avantages octroyés au sein de la Fonction publique en matière de bien-être. De nombreux avantages ont été supprimés.

Quelle est la position de votre parti concernant la politique du bien-être ? Quelles mesures concrètes compte-t-il développer en la matière ?

2.4. Les possibilités d'opter pour un temps partiel permettent une meilleure harmonie entre vie professionnelle et vie privée. Votre parti prévoit-il d'offrir aux agents un recours plus étendu au travail à temps partiel comme cela se fait dans d'autres pays ? Dans l'affirmative, quelles sont les mesures qu'il compte mettre en place ?

2.5. Le télétravail, s'il peut être considéré comme une amélioration du bien-être dans le travail, est également une opportunité non négligeable de l'employeur fédéral de réduire ses coûts logistiques, pécuniaires et environnementaux. La productivité d'un télétravailleur est également mise en avant. Mais le télétravailleur voit ses charges privées augmenter considérablement en fonction du nombre de jours de télétravail. Votre parti envisage-t-il d'offrir une compensation pour ces frais de bureau à domicile ?

3. EFFECTIFS

3.1. L'administration fédérale a participé à l'effort en matière de diminution des frais de fonctionnement de la Fonction publique. On constate ainsi une diminution des effectifs beaucoup plus importante au sein de la Fonction publique fédérale qu'au sein des services régionaux et communaux. Nos missions au service du citoyen n'ont, elles, pas diminué (hors transfert de compétence aux Régions). Cela induit une diminution de la qualité du service offert et, *de facto*, de l'emploi.

Votre parti souhaite-t-il continuer à réduire les effectifs de la Fonction publique fédérale en ne remplaçant que partiellement les départs naturels ?

3.2. Dans ce cadre, le SPF Finances a vécu une réduction de son effectif bien plus importante que la moyenne fédérale (une diminution de 29,4 % en 10 ans contre une diminution de 12,7 % pour le reste de la Fonction publique fédérale). Or, en cette période de difficulté budgétaire, le SPF Finances a un rôle important à jouer en matière de lutte contre la fraude fiscale et de rentrées budgétaires. Nous avons maintes fois démontré qu'un agent du SPF Finances rapporte beaucoup plus qu'il ne coûte.

Votre parti souhaite-t-il continuer à réduire les effectifs du SPF Finances en ne remplaçant que partiellement les départs naturels ?

- 3.3. Au cas où les effectifs diminueraient une nouvelle fois, quelles sont, selon votre parti, les missions qui seraient abandonnées dans chacune des entités ?
- 3.4. Quelle est la position de votre parti quant à l'évolution du nombre de contrôleurs au sein du SPF Finances ?
- 3.5. Le SPF Finances connaît actuellement un grand retard dans ses recrutements : 1 800 recrutements prévus dans les plans de personnel antérieurs n'ont toujours pas été concrétisés. Quelles sont les mesures envisagées par votre parti en vue d'accélérer les procédures de recrutement et de résoudre les problèmes actuels en la matière ?

4. INTÉRIM AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE

- 4.1. Depuis le 1^{er} février, le travail intérimaire est possible dans certains services fédéraux.

Quelle est la position de votre parti quant à ce recours au travail intérimaire (onéreux) dans la Fonction publique et plus particulièrement dans le cadre des missions régaliennes ?

5. PENSION

Nous souhaitons connaître la position de votre parti en matière de pension :

- 5.1. Souhaitez-vous maintenir l'âge de la retraite à 67 ans ?
- 5.2. Quelles nouvelles réformes envisagez-vous en matière de pension des citoyens en général et des fonctionnaires en particulier ?
- 5.3. Comptez-vous revoir la méthode de calcul du montant de la pension dans la Fonction publique ? Si oui, quelles sont vos pistes de réflexion ?
- 5.4. Quelle est votre position en matière de pénibilité des métiers au sein de la Fonction publique fédérale et en particulier au sein du SPF Finances ?
- 5.5. Depuis 1993, la loi générale du 21 juillet 1844 sur les pensions civiles et ecclésiastiques ne prend pas en considération les services prestés par une catégorie d'agents de l'Administration générale des Douanes et Accises ayant un grade non repris dans la loi susmentionnée.

Dès lors, alors qu'ils sont affectés dans les services précédemment appelés « Services de Recherches », « Brigades motorisées » et autres services similaires en matière de service actif, ces agents ne bénéficient pas du tantième préférentiel de 1/50^e pour le calcul de leur pension de retraite, au contraire de leurs collègues directs (mais aussi des collègues de la Police). Or, ils accomplissent des prestations identiques et sont soumis aux mêmes contraintes (dangerosité du travail, horaire variable, travail de nuit, de week-end, exposition aux aléas climatiques, etc.).

Comptez-vous remédier à cette aberration et accorder, avec effet rétroactif, le mécanisme spécifique du « service actif » également appelé « tantième préférentiel » à l'ensemble des agents exécutant le même métier dit « à pénibilité », comme prévu notamment dans l'arrêt de la Cour constitutionnelle 11/2019 du 31 janvier 2019 ?

6. INDEXATION DES SALAIRES

- 6.1. Votre parti s'engage-t-il à maintenir l'indexation des salaires et à ne pas recourir à un saut d'index ?

7. CARRIÈRE

Le personnel du SPF Finances est particulièrement reconnu pour ses larges compétences techniques indispensables pour rendre un service de qualité à la population, mais aussi pour lutter efficacement contre la fraude fiscale face à des comptables et avocats fiscalistes de plus en plus spécialisés. Ces compétences, qui profitent largement au département, reposaient sur une carrière spécifique technique encourageant les agents à se former et à passer des examens de carrière au même titre que les professionnels du chiffre. Cette carrière garantissait également une relative indépendance à des fiscalistes soumis à forte pression.

Pour rappel, voici la déclaration du président du Comité de direction du SPF Finances, lors de son audition à la Commission des Finances et du Budget de la Chambre, le 25 mai 2012 : *le SPF Finances dispose d'un système de formations et de brevets techniques relativement efficace permettant de faire carrière en interne au sein de ses services. Ce système présente une plus-value et doit donc pouvoir être maintenu.*

Malheureusement, cette carrière spécifique Finances est actuellement mise à mal au profit de la carrière commune, avec un risque évident de pertes de connaissances pour le SPF Finances.

Supprimer cette spécificité, c'est niveler ce département par le bas... alors que le personnel est confronté à des spécialistes (avocats fiscalistes, juristes...) de plus en plus pointus !

- 7.1. Votre parti est-il prêt à défendre une vraie carrière spécifique technique attractive au sein du SPF Finances ?
- 7.2. De nombreuses matières fiscales commencent à être régionalisées avec un transfert du personnel du SPF Finances. Votre parti est-il favorable à l'introduction d'une carrière spécifique technique au niveau de l'administration régionale ?

8. CENTRALISATION ET SERVICES DE PROXIMITÉ

Au cours des dernières années, le SPF Finances a vécu une centralisation fulgurante de ses services (il ne reste plus que quelques implantations par province), ce qui implique la fin de la présence des Finances et de ses missions de service public dans les zones rurales.

- 8.1. Quelle est la position de votre parti par rapport à cette centralisation ?
- 8.2. Quelles mesures votre parti envisage-t-il afin de maintenir un service public de qualité et de proximité, notamment en conservant ou réimplantant des bureaux dans les zones rurales ?
- 8.3. Votre parti serait-il favorable à la création de « maisons fédérales » dans les zones et communes désertées par le SPF Finances (ces maisons fédérales regrouperaient des services de différents SPF et même des administrations régionales, et permettraient un service de proximité dans l'ensemble du pays) ?
- 8.4. Il y a quelques mois, le SPF Finances a créé onze infocentres. Onze infocentres, soit un par province... sauf pour une province, le Brabant wallon. Dès lors, les habitants, mais aussi les entreprises du Brabant wallon, devront se déplacer à Bruxelles, Charleroi, Mons, Namur ou Liège pour avoir un contact direct avec un agent du SPF Finances... ou devront se contenter de communications téléphoniques ou électroniques ! Votre parti compte-t-il remédier à cette lacune et créer un infocentre dans le Brabant wallon ?

9. FORMATION

Il y a quelques années, le management des Finances a décidé de supprimer les centres de formation professionnelle, alors qu'ils constituaient un des atouts du département et étaient reconnus pour leur compétence et leur technicité. Cette suppression a entraîné une forte dégradation de la formation au sein du SPF Finances et notamment de la formation continuée.

Or, la complexité croissante de notre fiscalité exige, en sus d'une carrière basée sur des examens techniques, une formation continue de grande qualité.

- 9.1. Votre parti est-il prêt à investir dans la formation des fonctionnaires, et notamment dans la formation continuée ?
- 9.2. Votre parti est-il convaincu de la nécessité de maintenir majoritairement des enseignants à temps plein dans les centres de formation, aux côtés d'enseignants occasionnels qui combinent tâches opérationnelles et formation ?

10. STRESS

- 10.1. Depuis plusieurs années, l'absentéisme lié au stress au sein de la Fonction publique fédérale ne cesse de s'amplifier. Le nombre de burn-out augmente rapidement. Quelles sont les mesures envisagées par votre parti pour remédier à cette situation ?

11. DOUANES

- 11.1. La Commission européenne alloue des ressources annuelles à l'État belge pour financer le fonctionnement des services douaniers. Or, ces ressources ne sont que partiellement affectées aux missions douanières. Votre parti est-il prêt à réorienter l'entièreté de ces fonds aux missions de contrôle douanier ?
- 11.2. Au cours des derniers mois, les agents de l'Administration générale des Douanes et Accises ont participé activement à la lutte contre le terrorisme. Or si une prime de risque (allocation pour port d'armes) leur est accordée, son montant (49 € brut par mois) est très faible au regard des risques encourus et en comparaison des primes similaires accordées à d'autres fonctionnaires. Votre parti est-il favorable à la revalorisation de cette prime de risque pour les douaniers ?

12. INFORMATIQUE

Informatisation et digitalisation sont les arguments régulièrement utilisés pour justifier les réductions de personnel au SPF Finances.

Or, l'informatique est loin d'être efficace au SPF Finances : les pannes, bugs et autres lenteurs informatiques constituent malheureusement le quotidien irritant des agents. Pour preuve, lors de l'enquête réalisée par l'UNSP en février 2019 auprès du personnel, les agents affirment perdre plus de 20 jours par an en moyenne suite aux soucis informatiques.

- 12.1. Quelles sont les mesures envisagées par votre parti pour améliorer la situation ?
- 12.2. Votre parti souhaite-t-il réduire encore plus le personnel du SPF Finances suite à une informatisation plus poussée ? Dans l'affirmative, quels sont ses plans informatiques qui permettront de réduire le personnel ?

13. STATISTIQUES

Au SPF Finances, ce sont désormais les bases de données, les sélections automatisées, les statistiques et les KPI (indicateurs de performance) qui sont à la base de tout le fonctionnement des administrations générales, souvent en dépit du bon sens.

Si les statistiques doivent constituer un outil de gestion, elles ne constituent pas une fin en soi.

13.1. Votre parti entend-il revoir le fonctionnement du SPF Finances en la matière ?

14. ÉLECTIONS SOCIALES

La qualité de la concertation sociale est un facteur permettant une plus grande stabilité dans la paix sociale.

Afin d'être au plus près des intérêts des agents que nous défendons, notre organisation syndicale souhaiterait que des élections sociales soient organisées au sein de la Fonction publique. Ce processus garantirait davantage la représentativité des délégations syndicales.

De même, afin de promouvoir la diversité de la représentation syndicale dans tous les secteurs, il nous semble opportun de baisser le seuil actuel de représentativité à 5 %, identique au seuil appliqué aux partis politiques.

14.1. Quelle est la position de votre parti par rapport à ces questions ?

14.2. Votre parti serait-il prêt à soutenir un projet de loi visant à la création d'élections sociales au sein de la Fonction publique belge, à l'abaissement du seuil de représentativité et à l'octroi de subsides/dotation à toutes les organisations syndicales au prorata de leur représentativité dans un secteur ?

15. FISCALITÉ

15.1. Votre parti entend-il enfin simplifier la fiscalité ?

15.2. Quelle réforme fiscale votre parti entend-il mettre en œuvre ? Dans quelle mesure cette réforme permettra-t-elle de rétablir une véritable justice fiscale et sociale ? Votre parti est-il d'accord avec l'UNSP pour affirmer qu'une diminution de la pression fiscale doit impérativement s'accompagner d'un renforcement sérieux de la lutte contre la fraude fiscale et de mesures précises en vue d'améliorer le recouvrement de l'impôt ?

15.3. Le 7 mai 2009, la Commission d'enquête parlementaire sur les grands dossiers de fraude fiscale établissait de nombreuses recommandations. Votre parti s'engage-t-il à une stricte application et mise œuvre de l'ensemble des recommandations sous la prochaine législature ?

15.4. Le rapport préconisait que les ministres compétents devaient faire rapport annuellement à la Chambre sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission. Ce rapport devant être soumis pour analyse à la Cour des comptes avant examen en commission compétente. Votre parti s'engage-t-il à respecter cette recommandation ?

15.5. Quelle est la position de votre parti concernant la levée du secret bancaire fiscal ?

15.6. Quelles mesures votre parti envisage-t-il pour lutter efficacement contre les paradis fiscaux, y compris au sein même de l'Union européenne ?

15.7. Quelle est la position de votre parti concernant la protection des lanceurs d'alerte ?

15.8. Quelle est la position de votre parti quant à la levée du secret bancaire et l'octroi de la qualité d'officier de police judiciaire à un nombre suffisant d'experts fiscalistes ?

15.9. Les critères pour dépendre de l'Administration des Grandes Entreprises ont été revus considérablement à la hausse en 2019. Ainsi, de 50 employés en moyenne, de 9 000 000 € de chiffre d'affaires et de 4 500 000 € de total de bilan, ils sont passés à 100 employés, 50 000 000 € de chiffre d'affaires et 100 000 000 € de total de bilan. Ces chiffres s'alignent sur ce qui se pratique dans les autres pays européens. À la différence qu'il n'y a pas de consolidation en Belgique. Et de nombreuses multinationales ne sont désormais plus contrôlées par l'Administration des Grandes Entreprises en raison du relèvement de ces critères. Que compte faire votre parti à ce sujet ?

Vous remerciant pour l'attention accordée à notre questionnaire et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions, Monsieur le Président, de recevoir nos salutations les meilleures.

Pour l'UNSP – Secteur Finances
Le président fédéral



Aubry Mairiaux